

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

27 mars 2025

DELIBERATION N°11-2025

Objet : <i>Présentation du rapport d'activité 2024</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	15
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	15
Date de la convocation : 20 mars 2025		

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Frank STEYAERT, Président, Françoise VESPA, Gérard FERNOUX COUTENET, Jacqueline LAROCHE, Maurice HOFFMANN, Christian BUCHOT, Arielle BAILLY, Gérard DUCHENE, Geneviève MOREAU, Valérie DEPIERRE, Véronique LAMBERT, Zora CHAFFARD-QOCHIH, Chantal MARTIN, Alain CHOULOT et Aline CALLEGHER.

EXCUSES : Messieurs : Guy SAILLARD, Christian NOIR, Régis CHOPIN, Dominique CHAUVIN et Madame Sandrine GAUTHIER-PACOUD.

Le Président expose :

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment son article 27,

Il est rappelé les missions obligatoires et facultatives du Centre de Gestion ainsi que les événements marquants de l'année 2024.

Après en avoir pris connaissance dans le détail, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, prennent acte du rapport d'activité du Centre de Gestion pour l'année 2024.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 27 mars 2025

Le Président,



Frank STEYAERT



Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

www.cdgjura.fr

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU JURA

3 rue Victor Béraud – 39300 CHAMPAGNOLE - ☎ 03.84.53.06.39



LE TERRITOIRE JURASSIEN

Collectivités et établissements publics affiliés au CDG au 31 décembre 2024 :

- 494 communes
- 115 syndicats (SIVU, SIVOS, SIVOM, SIE, SIDECA, SICTOM)
- 12 Centres communaux et intercommunaux d'action sociale
- 12 Communautés de communes
- 1 Communauté d'agglomération
- 4 Autres types d'établissements
- 1 SDIS (affilié volontaire)



Les communes et établissements publics locaux de moins de 350 fonctionnaires, titulaires et stagiaires, à temps complet, sont affiliés obligatoirement au Centre de Gestion. Les autres structures publiques territoriales peuvent s'affilier volontairement. En conséquence :

- Le conseil départemental
- La CA Grand Dole
- La Ville de LONS LE SAUNIER

sont les collectivités jurassiennes non affiliées au CDG 39

Le conseil d'administration

Lors du conseil d'administration du 19 avril 2024, M. Frank STEYAERT a été élu Président du Centre de Gestion de la FPT du Jura. Il prend ainsi la suite de M. Clément PERNOT, élu quant à lui Sénateur.

Les Vice-Présidents sont :

- 1ère Vice-Présidente : Françoise VESPA
- 2ème Vice-Président : Gérard FERNOUX COUTENET
- 3ème Vice-Présidente : Jacqueline LAROCHE
- 4ème Vice Président : Maurice HOFFMANN



- Frank STEYAERT, Président - Maire de Thoiria
- Françoise VESPA, Vice-Présidente - Présidente CC la Grandvallièrè
- Gérard FERNOUX-COUTENET, Vice-Président - Maire de Rochefort sur Nenon
- Maurice HOFFMANN, Vice Président - Maire de Villers Robert
- Jacqueline LAROCHE, Vice-Présidente - Adjointe Hauts de Bienne
- Christian BUCHOT - Président CC Porte du Jura
- Christiane MAUGAIN - Maire de Perrigny, décédée le 3 novembre 2024
- Chantal MARTIN - Maire d'Ardon (devenue titulaire)
- Véronique LAMBERT - Adjointe - Poligny
- Gérard DUCHENE - Conseiller municipal - Saint-Claude
- Alain CHOULOT - Adjoint - Saint-Lothain
- Geneviève MOREAU - Maire de Forcine le Haut
- Aline CALLEGHER - Adjointe - Tavaux
- Zora CHAFFARD-QOCHIH - Adjointe - Chilly le Vignoble
- Régis CHOPIN - Maire de Orchamps
- Christian NOIR - Adjoint - Hauteroche
- Sandrine GAUTHIER-PACAUD - Maire de Mesnois
- Guy SAILLARD - Président du Sictom Centre Est
- Dominique CHAUVIN - Maire de Nozeroy
- Arielle BAILLY - Adjointe - Champagnole
- Valérie DEPIERRE - Maire de Arbois

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2024.

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

Berger
Levrault

ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE

Les missions et les moyens

Dépenses de
fonctionnement :
973 395 €

Recettes de
fonctionnement :
1 141 853 €

Les effectifs du
CDG :

11 emplois
permanents

1 fonctionnaire en
disponibilité

3 fonctionnaires
momentanément
privés d'emploi



Les principales missions :

- ✓ Dialogue social, secrétariat des instances paritaires et instances médicales
- ✓ Promotion de l'emploi territorial, concours et examens
- ✓ Publicité des créations et vacances d'emplois
- ✓ Prise en charge des fonctionnaires momentanément privés d'emploi
- ✓ Aide aux fonctionnaires à la recherche d'emploi après une disponibilité
- ✓ Aide au reclassement des fonctionnaires devenus inaptes à l'exercice de leurs fonctions
- ✓ Conseil en santé, prévention des risques professionnels et ergonomie
- ✓ Conseil en évolution professionnelle
- ✓ Services de secrétariat de mairie et d'archivage itinérants
- ✓ Référent déontologue et laïcité
- ✓ Conformité au règlement général sur la protection des données
- ✓ Service de médiation préalable obligatoire
- ✓ Rapport social unique
- ✓ Assistance retraite
- ✓ Contrat-groupe d'assurance des risques statutaires
- ✓ Protection sociale complémentaire
- ✓ Animation du réseau des secrétaires généraux de mairie

Départs :	Arrivées :
Juin : Départ à la retraite d'Agnès ARNOULD, Responsable communication/marchés publics)	Mars : Christelle VILLET, Conseillère prévention
Août : Départ en disponibilité de Micky GIRARDET, Secrétaire de mairie itinérante	Avril : Maëva DUBOIS, Chargée de mission retraite
	Décembre : Lucie DA COSTA, Responsable du service emploi/GPEEC

ORGANISATION DES SERVICES 2024

Président du Conseil d'administration : Frank STEYAERT
Directrice : Véronique DELACROIX



Pôle Ressource	Pôle Expertise	Pôle Santé – Sécurité	Pôle GPEEC – Emploi
<p>Gestion des carrières (avancement, reprise de services...) Positions administratives (mutation, détachement...) Gestion des agents contractuels et titulaires Saisine de la CAP, de la CCP, du CST Gestion des portails : CARRUS, site EMPLOI TERRITORIAL...</p> <p><i>Pour les communautés de communes, communautés d'agglomération et communes avec leur CST propre :</i> Catherine BODROGI</p> <p><i>Pour les communes :</i> Pascale DOS SANTOS</p> <p><i>Pour les syndicats :</i> Michelle JACQUIER</p>	<p>Formation, Temps de travail, RIFSEEP, règlement intérieur... Déontologie, cumul d'activités Droit syndical – dialogue social Rupture conventionnelle Droit au Chômage Conseil en organisation Protection sociale complémentaire</p> <p>Véronique DELACROIX</p> <p>Procédure de licenciement Changement d'affectation Rupture conventionnelle Droit au chômage Discipline, enquêtes Expertise juridique Régularisations salariales</p> <p>Laetitia GUYON</p>	<p>Gestion des congés maladie, CITIS... Des procédures d'inaptitude, Suivi du contrat d'assurance des risques statutaires</p> <p>Stéphanie BORDICHON</p> <p>Gestion des instances médicales</p> <p>Véronique CAISSE</p> <p>Sécurité, prévention, conseil en ergonomie ... Document Unique d'évaluation des risques professionnels Actions et sensibilisation en milieu de travail Animation du réseau des préventeurs F3SCT</p> <p>Christelle VILLET</p> <p>Conseil en évolution professionnelle</p> <p>Stéphanie BORDICHON & Véronique DELACROIX</p>	<p>Rapport Social Unique, Apprentissage, Contrats aidés Concours et examens Emploi public Formation secrétaires généraux de mairie Réseau des SGM</p> <p>Lucie DA COSTA</p> <p>Service Retraites</p> <p>Aide à la fiabilisation des comptes retraites, instruction des dossiers retraite. Gestion du portail PEPS</p> <p>Maëva DUBOIS</p> <p>Service Archives</p> <p>Aide à l'archivage</p> <p>Christophe TONIUTTI</p>

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025



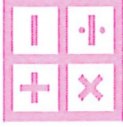
ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE



LES TARIFS DES MISSIONS

Taux de cotisation obligatoire : 0,80%

Taux de cotisation additionnel : 0.15%



TARIFS DES MISSIONS SUR DEVIS VOTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2024

Archivage itinérant	175 € ½ journée	340 € journée
Secrétariat de mairie itinérant – assistance administrative	175 € ½ journée	340 € journée
Secrétariat du Conseil médical		
Collectivités non affiliées		Formation restreinte 120 € par dossier
Collectivités affiliées volontaire		Formation plénière 200 € par dossier
Conseil régional et CNFPT		Formation restreinte 81 € par dossier
		Formation plénière 178 € par dossier
Mise à disposition de personnel		Salaire brut + cotisations patronales + 10 % de frais de gestion
Prévention		
Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, études ergonomiques	260 € ½ journée (40 €/heure)	530 € journée
Aide aux collectivités pour la mise en place du document unique d'évaluation des risques		Gratuité

Les faits marquants

RÉFORME RELATIVE À LA REVALORISATION DU MÉTIER DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

Pris en application de la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, 4 décrets du 16 juillet 2024 viennent parachever la réforme de la fonction de secrétaire général de mairie pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Dès la parution des décrets, une note explicative et un courrier de Monsieur le Président ont été adressés à l'ensemble des collectivités.

Les services ont ensuite assuré l'assistance pour expliquer les procédures, les reclassements et aider à la rédaction des arrêtés (nomination des agents aux fonctions de SGM, avantage spécifique d'ancienneté, détachement pour stage suite à nomination en qualité de rédacteur...).

476 communes de moins de 2 000 habitants

110 arrêtés de nomination aux fonctions de SGM

85 arrêtés d'attribution d'avantage spécifique d'ancienneté obligatoire

52 dossiers de SGM présentés pour une promotion interne sur le cadre d'emplois des rédacteurs (qui s'est déroulée en septembre 2024) – concerne 95 emplois.

60 arrêtés pour détachement pour stage sur le grade de rédacteur (à la suite de la promotion interne).



Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

Berger
Levrault

ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME RELATIVE À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 confère aux centres de gestion une nouvelle mission. Ils doivent proposer aux collectivités et établissements publics des conventions de participation sur les risques santé et prévoyance.

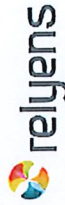
- **Janvier et Février 2024** : 3 réunions avec les organisations syndicales pour présentation de la réforme et du calendrier des opérations, pour présentation et validation du cahier des charges et du règlement de consultation – Choix de la convention de participation à adhésion facultative.
- **Janvier 2024** : Envoi d'un courrier aux collectivités pour les informer du lancement de la procédure et les inviter à participer au lancement du marché – retour de 262 lettres d'intention (soit 40% des collectivités affiliées).
- **Juillet 2024** : Validation par le conseil d'administration du choix des opérateurs :
 - Pour le risque prévoyance : **MUTUELLE GENERALE PREVOYANCE**
 - Pour le risque santé : **ALTERNATIVE COURTAGE/SO LYON MUTUELLE**
- **Octobre 2024** : 4 réunions de présentation des contrats d'assurance avec des représentants des opérateurs retenues à Orgelet, Bletterans, Tavaux et Champagnole (environ 160 participants).
- Les services ont assisté les collectivités pour la mise en place de cette réforme (assistance téléphonique, proposition de trames de délibérations, rédaction et envoi de plusieurs notes explicatives).
- **Au 31 décembre 2024** : 183 collectivités ont choisi la Mutuelle Générale Prévoyance et 50 collectivités ont adhéré à SO LYON Mutuelle.



RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le contrat d'assurance des risques statutaires passé avec CNP/RELYENS arrivait à échéance au 31 décembre 2024.

- **Janvier 2024** : Envoi d'un courrier aux collectivités pour les informer du lancement de la procédure et les inviter à participer au lancement du marché – retour de 291 lettres d'intention.
- **Mars 2024** : Publication du marché
- **Juillet 2024** : Commission d'appel d'offres et conseil d'administration pour valider le choix des candidats retenus : RELYENS/CNP Assurances. Le contrat est passé pour une durée de 4 ans du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028.



2 Webinaires proposés aux collectivités pour présentation de l'assurance des risques statutaires (les enjeux de l'assurance des risques statutaires et la présentation du contrat proposé aux collectivités de moins de 20 agents CNRACL).

Adhésions au 31 décembre 2024 :

215 collectivités de moins de 20 agents CNRACL (petit marché)

17 collectivités de plus de 20 agents CNRACL (grand marché)

ont adhéré au contrat proposé par le CDG 39

Les instances paritaires – Le dialogue social



Dotation de fonctionnement :

Chacune de ces organisations bénéficie d'une dotation de la part du Centre de Gestion pour participer au financement de la location des locaux et une partie de ses frais de fonctionnement.

La somme de 28 000 € est répartie entre 5 organisations syndicales (CFDT, FAFPT, CGT, FO et UNSA) selon les résultats obtenus aux élections professionnelles.

Décharges d'activité syndicale :
1 081 heures payées en 2024
Soit 24 550 € remboursés aux collectivités



Comité Social Territorial / F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail) :

- 5 réunions en 2024
- 686 saisines déposées (dont 186 relatives à la prime pouvoir d'achat et 192 relatives à la mise en place de la protection sociale complémentaire)

Les instances paritaires – Le dialogue social

Commission administrative paritaire :

- 1 conseil de discipline
- 3 réunions : 2 CAP C - 1 CAP B
- Sujets des saisines :
 - 1 demande de révision d'entretien annuel professionnel
 - 1 refus de titularisation
 - 2 demandes de mobilité interne
 - 1 demande d'aménagement des horaires de travail



Commission consultative paritaire (unique pour toutes les catégories hiérarchiques) :

1 réunion (2 licenciements pour inaptitude)



Promotion interne (commission employeurs)		
Grade sollicité	Nbre de dossiers présentés	Nbre de candidats retenus
agent de maîtrise avec examen	1	1
agent de maîtrise sans examen	29	29
animateur	3	3
attaché	8	8
Bibliothécaire	1	1
Chef de police municipale	1	1
Ingénieur	4	3
Technicien	12	7
rédacteur SGM	52	52
rédacteur principal 2° classe	1	1
rédacteur	49	12

L'activité des services : quelques chiffres.



LE SERVICE SANTE AU TRAVAIL

La conseillère prévention a pris ses fonctions au CDG 39, en mars 2024. 94 rendez-vous ont été assurés en collectivité pour l'élaboration des documents uniques d'évaluation des risques psychosociaux

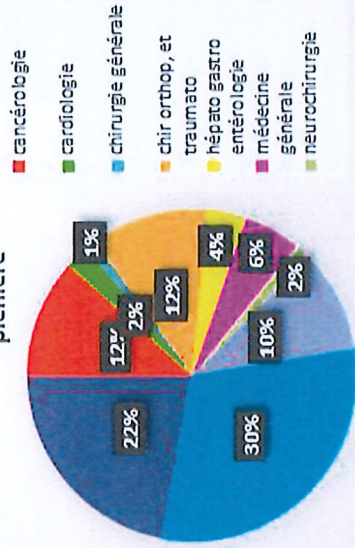
Acquisition d'un logiciel AGIRHE pour l'aide à la rédaction des DUERP

Conventionnement avec le CDG 88 pour l'utilisation d'un applicatif informatique « livret d'accueil hygiène et sécurité ».

Organisation de 2 demies journées de sensibilisation « la gestion des absences pour raison de santé – Bonnes pratiques pour réduire les absences) en présentiel au CDG (animées par Relyens).

Période de préparation au reclassement (PPR) : 3 conventions signées en 2024.

Pathologies les plus fréquentes des saisines présentées au conseil médical en formation plénière



Conseil médical :

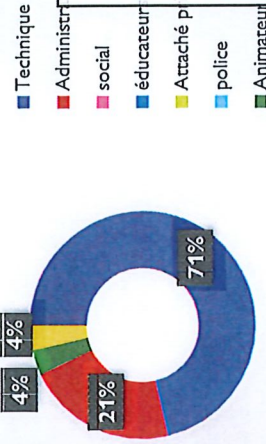
En formation restreinte :

- 11 séances
- 221 dossiers présentés

En formation plénière :

- 10 séances
- 68 dossiers présentés

Dossiers présentés au conseil médical en formation plénière par filière



Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE

Berser
Levrault

LE POLE RESSOURCE

3 agents (2.6 en ETP)

Le pôle répond aux questions relatives au parcours individuel des agents : nomination, avancement, promotion interne, entretien professionnel, etc.

Il fournit des modèles d'arrêtés, effectue le suivi et la mise à jour des dossiers individuels des agents fonctionnaires, et centralise les propositions d'avancement.

Logiciels utilisés : Carrus (gestion des carrières) – Zendoc (archivage).

4180 Arrêtés enregistrés en 2024



LE SERVICE EMPLOI

Rapport Social Unique 2023 :

La campagne pour l'élaboration du RSU 2023 a été lancée en mai 2024 par l'envoi d'un courrier à l'ensemble des collectivités (y compris les collectivités non affiliées).

Le taux de retour est de 74%.



DONNÉES SOCIALES 2023
DES CENTRES DE GESTION



2 dispositifs de formation au métier de secrétaire général de mairie :

- De septembre à décembre 2024 : dispositif pour les demandeurs d'emploi. 12 stagiaires - 200 h de formation théorique au CNFPT et 200 h de stage en collectivité. Ce dispositif est organisé en partenariat avec le CNFPT, France Travail et la Région.
- D'avril 2024 à février 2025 : dispositif à l'attention des SGM en poste : 10 stagiaires - 29 jours de formation au CNFPT

Accompagnement à l'élaboration d'un projet d'évolution professionnelle :

- 2 agents interviennent sur cette mission
- 10 agents ont bénéficié de cet accompagnement (soit 5 à 6 séances par accompagnement d'1 à 2 h 30)

Dans le cadre de la convention passée avec le CNFPT, le CDG a participé à 3 réunions de territoire à l'attention des secrétaires générales de mairie afin de présenter la structure en même temps que d'autres partenaires institutionnels tels que France Travail, les Maisons France Service, la DGFIP...





SERVICE RETRAITE

Le CDG apporte un accompagnement aux collectivités dans toutes les étapes de l'instruction des dossiers de retraite de leurs agents : correction d'anomalies, mis à jour du Compte Individuel Retraite (CIR), simulation(s), liquidation de pension. Cette année a été impactée par la réforme des retraites de 2023, notamment à cause du recul progressif de l'âge de départ.

- 56 entretiens personnalisés avec des agents (accompagnement dans les démarches) pour l'année 2024 contre 35 en 2023.
- 75 dossiers ont été enregistrés par les services du CDG contre 100 en 2023, 87 en 2022.
- 65 dossiers de liquidation,
- 6 dossiers de retraite progressive,
- 1 dossier pension de réversion,
- 3 dossiers de rétablissement auprès du régime général et de l'Ircantec.



ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES



55 collectivités ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé sur des problématiques RH tels que la gestion des retraites pour invalidité, la rupture conventionnelle, la prise en charge des procédures budgétaires, les problématiques organisationnelles, disciplinaires, l'accompagnement à la prise de poste, l'aide au recrutement.

Cela représente 180 demies-journées dédiées aux procédures complexes.

LE SERVICE ARCHIVES

1 agent

Ce service permet aux collectivités de répondre à l'obligation légale qui leur est faite de conserver, gérer et communiquer les archives communales.

1 véhicule

13 missions sur 127 jours

Durée des missions : entre 1 et 20 jours

131.65 mètres linéaires éliminés

226 mètres linéaires classés



LE RGPD

Le CDG 39 a conventionné avec le CDG 54 pour la mise en œuvre de cette mission. Les conventions sont passées pour 2 ans (période 2022/2024) :

45 collectivités affiliées ont adhéré à ce service.

REFERENT DEONTOLOGUE ET LAICITE

Cette mission obligatoire est mutualisée avec le CDG 21.

Tous les agents publics (titulaires, contractuels et stagiaires) sont soumis au respect de principes déontologiques. Les employeurs et les agents peuvent saisir un référent déontologue et laïcité, chargé de leur apporter tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques.

Une adresse mail est à la disposition des collectivités affiliées et de leurs agents : deontologue39@orange.fr

En 2024 : 3 saisines (2 relatives au cumul d'emplois public/privé et 1 relative à l'obligation d'obéissance).

A l'occasion de la journée de la Laïcité qui s'est tenue le 9 décembre 2024, le CDG a adressé à l'ensemble des collectivités, un kit comprenant la charte de la laïcité dans les services publics, le guide de la laïcité publié par la DGAFP et une plaquette d'information éditée par le ministère de l'intérieur.



Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

Berger Levrault

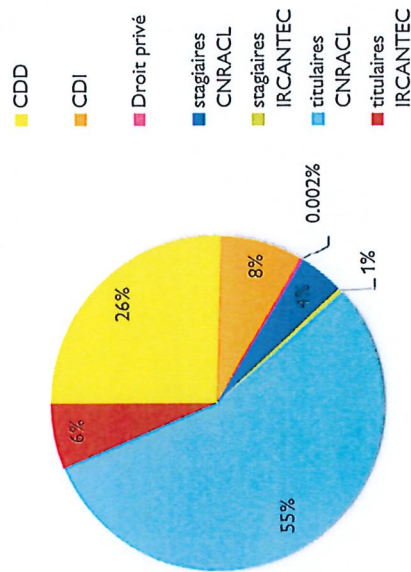
ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE



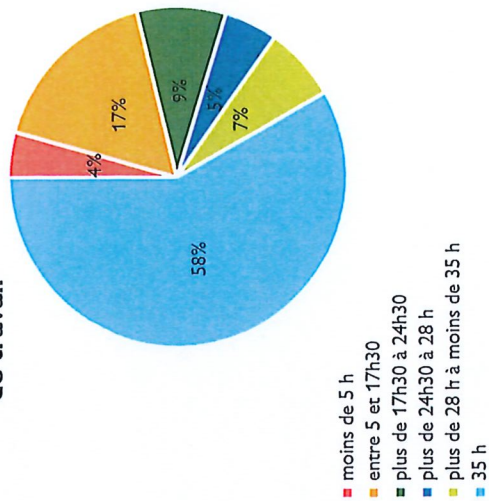
Les effectifs des collectivités

4013 agents sont employés par les collectivités jurassiennes affiliées au CDG sur 4 352 postes

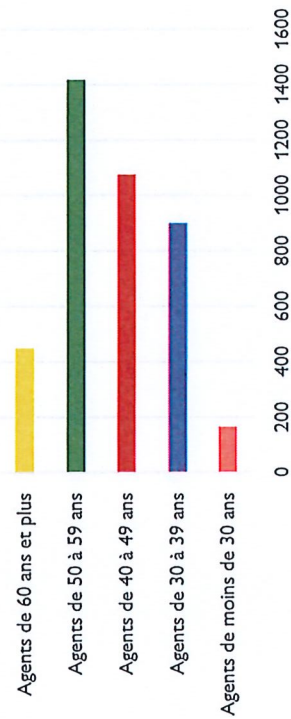
Répartition des emplois par statut



Répartition des emplois par temps de travail

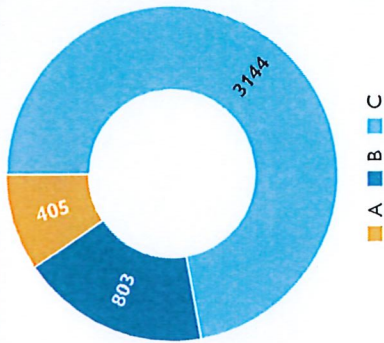


Répartition des agents par tranche d'âge

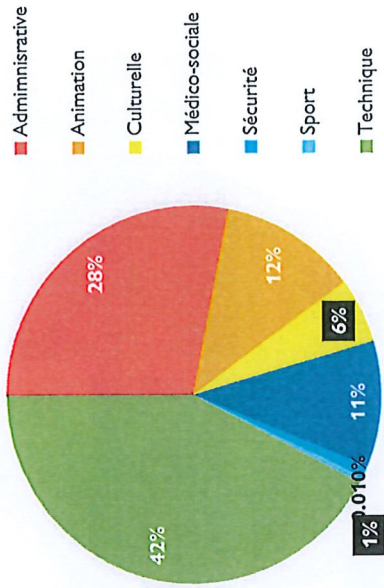


Les effectifs des collectivités

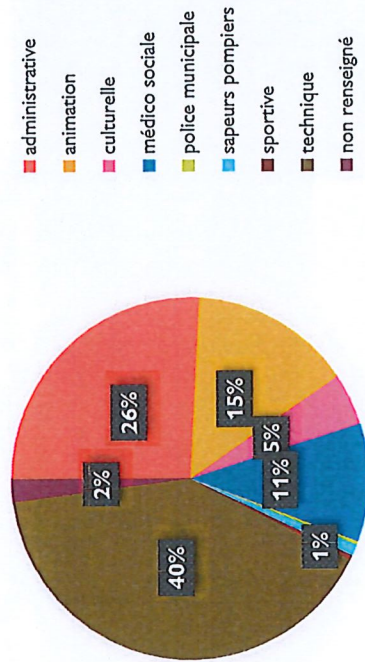
Répartition des emplois par catégorie hiérarchique



Répartition des emplois par filière



Répartition des offres par filière



Repartition des offres d'emplois par catégorie hiérarchique



Sur le site emploi territorial, publicité de 2075 offres d'emplois en 2024 (déclarations de création ou de vacance d'emplois).

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 31/03/2025

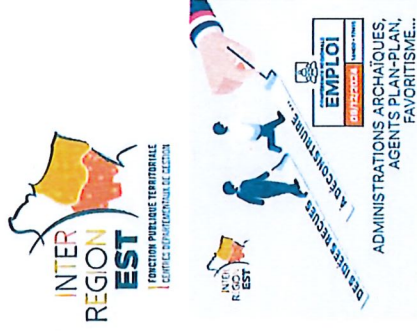


ID : 039-283900025-20250327-11_2025RA2024-DE

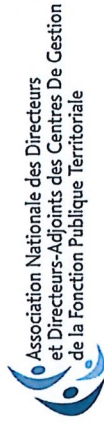
Les partenariats

Interrégion Grand Est : Le CDG 39 participe à une coopération interrégionale organisée par les 18 CDG du Grand Est. Cette coopération permet, notamment, de mutualiser certaines missions dont les concours et les examens professionnels.

L'Interrégion a organisé la Conférence Régionale de l'Emploi. Le thème était, cette année « Les administrations archaïques, agents plan-plan, favoritisme ... Les collectivités ont été invitées à participer à un webinaire qui s'est déroulé le 9 décembre 2024.



L'Association Nationale des Directeurs des CDG (ANDCDG) œuvre en faveur de l'harmonisation des pratiques entre centres de gestion et pour le développement des services rendus aux collectivités dans le domaine des ressources humaines.



La Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). Cette association coordonne les orientations des CDG et représente les CDG auprès des pouvoirs publics et des associations représentatives notamment sur les projets de textes législatifs et réglementaires. Le Président a assisté à l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 12 décembre 2024 à Paris.

